

ELIZABETH DENIAUX

**LES PÉRILS DE LA MER ET LES PÉRILS DE LA POLITIQUE:  
LA PROJECTION D'UNE PEUR Á ROME SOUS LA RÉPUBLIQUE.**



« *Aucune mer profonde, aucune onde vaste et orageuse ne soulèvent des flots aussi puissants que les remous de la multitude surtout dans les excès d'une liberté neuve et éphémère* ». C'est au Ier siècle après J.-C. qu'un écrivain latin s'exprimait ainsi<sup>1</sup>. L'assimilation des mouvements de la foule aux mouvements de la mer n'est pas nouvelle: Homère utilisait déjà cette comparaison pour décrire l'agitation des guerriers assemblés dans l'Iliade<sup>2</sup>. Mais c'est à Rome que l'on trouve avec le plus de force cette image, particulièrement à l'époque des troubles politiques de la fin de la République. L'immensité mouvante de la mer est, dans l'imaginaire collectif, associée aux réactions inattendues de la foule des citoyens. En outre, les abondantes métaphores qui assimilent les crises politiques aux tempêtes peuvent sans doute permettre de cerner les contours de l'image d'une peur à cette même époque.

La mer a toujours suscité chez les Romains des sentiments contradictoires, crainte et fascination mêlées, transmis par les textes littéraires qui utilisent de multiples comparaisons maritimes, largement répétées<sup>3</sup>. S'il est souvent impossible de déterminer le *topos*, le lieu commun, ou si, comme c'est le cas dans la comparaison précédemment citée, il remonte à l'époque homérique, il n'est pas interdit de chercher, au delà des références intellectuelles littéraires, la part de la réalité du temps qu'elles contiennent<sup>4</sup>. La répétition

---

<sup>1</sup> Quinte Curce, 10, 7, 11. Il décrivait alors les manifestations des Macédoniens. Les traductions utilisées sont habituellement celles de la *Collection des Universités de France*, Paris, éd. Belles Lettres.

<sup>2</sup> *Iliade*, 2, 142 sq. Cfr. l'émotion de la foule à la suite du discours d'Agamemnon.

<sup>3</sup> Cfr. J. ROUGÉ, *La marine dans l'Antiquité*, Paris 1975, pp. 17-18 et *Conceptions anti-ques sur la mer*, *Mélanges Dion*, in « Caesarodunum », 9 bis (1974) pp. 275-283. Cfr. aussi E. DE SAINT DENIS, *Le rôle de la mer dans la poésie latine*, Lyon 1935.

<sup>4</sup> Sur l'image mentale et la perpétuation de stéréotypes antérieurs, cfr. CH. JACOB, *Logique du paysage dans les textes géographiques grecs*, *Lire le paysage, lire les paysages*, Saint Etienne 1984, pp. 159-178. Sur l'ensemble des représentations concernant la mer, l'histoire des systèmes perceptifs et l'imaginaire collectif, cfr. le beau livre d'A. CORBIN, *Le territoire du vide, l'Occident*

de ces stéréotypes descriptifs est sans doute aussi conditionnée par un savoir collectif à l'époque du développement d'un impérialisme qui s'étend tout autour de la Méditerranée. Rome était entrée dans *l'aetas transmarina*<sup>5</sup> alors que, en même temps, la cité devenait un Etat en élargissant sa citoyenneté à l'Italie, ce qui bouleversa définitivement ses propres structures et la cohésion de son ensemble politique.

Après avoir été longtemps, dit-on, un peuple de pasteurs et de terriens<sup>6</sup>, les Romains affrontèrent tardivement la mer. Mais la mer avait toujours été proche de Rome. La tradition rend hommage à l'exceptionnelle clairvoyance de Romulus qui sut trouver pour la ville qu'il fondait la localisation idéale. L'attraction de la mer y est sensible, mais l'éloignement en est suffisant parce qu'il est nécessaire. Le *de republica* (2, 47) de Cicéron contient ainsi un bon nombre de lieux communs sur l'effet corrompateur du littoral: les villes situées sur ses bords sont transformées, contaminées par les innovations, l'importation des moeurs exotiques; la tentation du luxe, l'attrait du commerce et de la navigation causent l'abandon de l'agriculture et de l'entraînement militaire. En revanche Romulus, pour réunir tous les avantages du littoral et en écarter les inconvénients, fonda une ville sur la rive d'un fleuve au cours régulier et qui s'écoule dans la mer par un vaste estuaire. Elle put donc recevoir par la mer tout ce qui lui manquait. Romulus l'implanta sagement à l'écart des dangers qui touchent les régions côtières qui ne conviennent pas du tout, dit Cicéron, aux villes fondées avec l'espoir de créer un Empire qui durerait longtemps. Il y aurait évidemment beaucoup à dire sur ces conceptions moralisatrices.

En 264 av. J.-C. les Romains franchirent pour la première fois le détroit de Messine, que rendaient célèbre la violence du courant et les monstres de la légende. Ce fut le début de la première guerre punique et de l'acquisition de l'hégémonie de Rome sur la mer. C'est alors qu'apparut à Rome le culte des Tempêtes ou, du moins, c'est la première fois que ce culte est mentionné dans nos sources. Les Romains sont, semble-t-il, un des rares peuples qui célé-

---

*et le désir de rivage, 1750-1840*, Paris 1988. Cfr. aussi J.M. BERTRAND, *Continent et outremer, l'espace vécu des Romains, L'Illyrie méridionale et l'Epire dans l'Antiquité*, Clermont Ferrand 1987, pp. 263-270 et, enfin, les travaux des géographes qui ont réfléchi sur l'espace vécu, *Espaces vécus et civilisations, Mémoires et documents de géographie*, éd. C.N.R.S. 1982.

<sup>5</sup> Cfr. FLORUS, 1, 47.

<sup>6</sup> Cfr. *pastorius et terrester*, FLORUS, 1, 18, 4.

bra les tempêtes pour se les concilier. Un consul romain, qui combattait les Puniques au large des côtes de Corse et de Sardaigne et obtint un triomphe à la suite de ses exploits, éleva à Rome un temple aux Tempêtes. L'inscription, qui mentionne cette construction, éloge funèbre de L. Cornelius Scipio Asina, omet de nous indiquer si ce sanctuaire a été édifié après une tempête dans laquelle aurait été prise sa flotte ou si le général romain l'avait élevé à la suite d'un vœu fait pour assurer la sécurité du retour de celle-ci<sup>7</sup>.

Le désir de se protéger des vents déchaînés en leur rendant un culte ne bénéficie que de peu de mentions dans l'historiographie postérieure. On a retrouvé pourtant quelques inscriptions sur des autels consacrés aux Tempêtes dans plusieurs villes d'Italie<sup>8</sup>. Virgile suggère, dans l'Énéide, des rites de sacrifices et de consécration de victimes avant les manoeuvres d'embarcation<sup>9</sup>. Une autre tradition mentionne aussi l'immolation d'une victime au moment d'entrer dans la mer, les restes de la victime étant jetés dans les flots<sup>10</sup>.

Les Romains avaient alors appris à affronter les mers difficiles. Dans tous les cas, la conduite du général romain devait montrer son audace face à une mer imprévisible. En 264 av. J.-C., Appius Claudius, le 1er consul à franchir le détroit de Messine, en fut si peu effrayé qu'il accueillit comme un cadeau la violence même du courant parce que la mer favorisait la vitesse de ses navires<sup>11</sup>. C'est contre sa propre sécurité, parfois même contre sa propre vie que le général romain lutte contre les vents déchaînés. Plutarque nous livre ainsi les paroles et les gestes d'hommes célèbres, Pompée et César, face à la tempête. Pompée, parce qu'il avait été chargé d'une mission spéciale pour assurer le ravitaillement de Rome, devait se rendre dans plusieurs provinces, en Sicile, Sardaigne, Afrique, pour ramener du blé, affronta un jour un si grand vent que les pilotes hésitaient à prendre le large. Mais il monta

---

<sup>7</sup> L'inscription est recensée au C.I.L. I<sup>2</sup> 9. Sur cet épisode, cfr. aussi Ovide, *Fastes*, 6, 193-194. Le temple dédié aux Tempêtes a été étudié par L. PIETILÄ-CASTREN, *Magnificentia publica, the Victory Monuments of the Roman Generals in the Era of the Punic Wars*, *Com. Hum. Litt. Soc. Scientiarum Fennica*, Helsinki 1984, pp. 35-37.

<sup>8</sup> Cfr. C.I.L. X 4846 (Aesernia) et C.I.L. XIV 2093 (Lanuvium).

<sup>9</sup> Cfr. *Énéide*, 5, 771.

<sup>10</sup> TYTE LIVE, *Histoire romaine*, 29, 27, 2. Cfr. aussi Cicéron, *de natura deorum*, 3, 51. Dans une comédie de Plaute, *Stichus*, écrite aux environs de 200 av. J.-C., sont mentionnés des sacrifices à Neptune et aux Tempêtes après un retour heureux. Sur les rites grecs, cfr. M. DETIENNE, *Le navire d'Athéna*, in « R.H.R. », 178 (1970), p. 175.

<sup>11</sup> Cfr. FLORUS, 1, 18, 5.

le premier à bord, il fit lever l'ancre et se mit à crier: « naviguer est nécessaire, vivre ne l'est pas »<sup>12</sup>. Tant d'audace et d'entrain furent payés d'une bonne fortune, ce qui ne fut pas le cas de César dans l'épisode que racontent Plutarque et Lucain dans la Pharsale<sup>13</sup>. César attendait à Apollonie sur la côte albanaise actuelle. Avant de livrer une bataille décisive à Pompée, un renfort de troupes lui était nécessaire. Or ses troupes, qui se trouvaient de l'autre côté de la mer en Italie, tardaient à le rejoindre.

Il prit la décision extrême: « à l'insu de tous, il naviguerait vers Brindisi, monté sur une embarcation à 12 rames, bien que la mer fut couverte d'importantes escadres ennemies. Donc, déguisé en esclave, il s'embarqua de nuit et se mit dans coin comme un passager sans importance et resta là sans rien dire. Comme le fleuve Aôos portait le bateau vers la mer, la brise matinale qui, d'ordinaire, à cette heure du jour, assurait le calme à l'embouchure en refoulant au loin le flot, fut abattue par un fort vent de mer qui s'était mis à souffler pendant la nuit. Le fleuve, contrarié par le flux marin et la résistance des vagues, s'agitait à grand bruit au milieu des terribles remous qui le repoussaient, en sorte que le pilote, ne pouvant en venir à bout, ordonna aux matelots de virer de bord pour rebrousser chemin. César, entendant cet ordre, se fait connaître, il prend la main du pilote, stupéfait de le voir, et lui dit: "va, mon brave, enhardis-toi et ne crains rien: tu portes à ton bord César et la fortune de César". Aussitôt les matelots, oubliant la tempête, appuient sur les rames et s'emploient de toute leur ardeur à passer de force. Comme ils n'y parvenaient pas, César, après avoir reçu beaucoup d'eau de mer et risqué sa vie à l'embouchure, autorisa, bien malgré lui, le pilote à revenir en arrière »<sup>14</sup>.

Mais la mer n'est pas seulement le lieu de tous les dangers. L'histoire du Ier s. av. J.-C. s'écrit avec la mer: c'est la mer qui sépare mais aussi qui unit toutes les parties du monde romain. La Méditerranée, le *mare nostrum*, devient le lieu des communications entre les peuples qui la bordent et qui sont soumis à Rome. Le grand commerce maritime s'y développe<sup>15</sup>. Il est devenu nécessaire pour un homme politique de traverser la mer pour aller exercer des

---

<sup>12</sup> PLUTARQUE, *Vie de Pompée*, 50.

<sup>13</sup> Cfr. PLUTARQUE, *Vie de César*, 37-38 et Lucain, *Pharsale*, 5, 504-677.

<sup>14</sup> PLUTARQUE, *Vie de César*, 38, 1-5.

<sup>15</sup> Sur ce grand commerce, cfr. J. ROUGÉ, *Recherches sur l'organisation du commerce maritime en Méditerranée*, Paris 1966.

fonctions de gouvernement et d'administration. L'éducation de celui-ci auprès des philosophes de renom l'entraîne à plus d'une traversée pour aller écouter les leçons de ceux-ci à Athènes ou en Asie Mineure. L'échec politique accompagné de l'exil peut aussi le retrouver sur la mer: les voyages de Cicéron sont l'illustration de ces navigations multiples: très jeune, il vint apprendre la philosophie auprès des meilleurs maîtres, en Grèce et en Asie; en 57 av. J.-C., il traverse à nouveau l'Adriatique en partant pour l'exil et quand, en 51 av. J.-C., il fut nommé gouverneur de Cilicie, il dut à nouveau affronter des mers difficiles. Mais c'est aussi au Ier s. av. J.-C. que se développe le « désir de rivage »<sup>16</sup>, le goût pour la villégiature au bord de la mer<sup>17</sup>. Tous les grands hommes de l'aristocratie romaine possèdent une ou plusieurs villas sur le littoral du Latium ou de la Campanie<sup>18</sup>. La présence de la mer est liée à leur mode de vie. Cicéron va naturellement d'une villa à l'autre, en bateau. C'est ainsi qu'il rend visite à ses amis. Il se met à écrire dans son bateau dès que celui-ci s'écarte de la côte<sup>19</sup>. L'élément liquide proche est calme, rassurant. Auguste ne préférerait-il pas, quand il le pouvait, voyager par

<sup>16</sup> Cfr. l'expression dans A. CORBIN cit., spécialement le chapitre 5, p. 283 et sq. « l'invention de la plage ».

<sup>17</sup> La mer entre alors dans l'environnement des distractions des Romains et devient, au même titre que la campagne, le cadre de leur *otium*, cfr. E.M. DE SAINT DENIS cit., p. 95 et sq. Cfr. aussi J.M. ANDRÉ, *Recherches sur l'otium romain*, Paris 1962.

<sup>18</sup> A la fin de l'époque républicaine et à l'époque impériale, les côtes du Latium et de Campanie se couvrent de villas. Sur les villas maritimes, cfr. X. LAFON, *A propos des villas de la zone de Sperlonga, les origines et le développement de la villa maritima sur le littoral tyrrhénien à l'époque républicaine*, in « Mélanges de l'école française de Rome ». Antiquité, 93 (1981), pp. 297-353. Les premières villas littorales apparaissent au début du IIème siècle av. J.-C., cfr. la villa de Scipion à Liternum, sur laquelle cfr. TITE LIVE 38, 52, 1. Sous l'Empire, Caligula alla jusqu'à installer des îles flottantes (galères aménagées avec des jardins, thermes, portiques), cfr. SUÉTONE, *Caligula*, 37. Sur les villas de Campanie, cfr. J.H. D'ARMS, *Romans on the Bay of Naples, a social and cultural Study of the Villas and their Owners from 150 B.C. to 400 A.D.*, Cambridge Mass. 1970. Dans les *Silves*, Stace consacre plusieurs poèmes à décrire les villas de ses amis, spécialement celle de Pollius Felix à Sorrente, *Silves* 2, 2, cfr. A.M. TAISNÉ, *Peintures de villas chez Stace*, Actes du colloque archéologie du paysage, « Caesarodunum », 13 (1978), pp. 40-53. Cfr. aussi P.A. FÉVRIER, *La maison et la mer, réalité et imaginaire*, in *L'homme méditerranéen et la mer*, 3ème congrès international d'études des cultures de la Méditerranée occidentale, Djerba, avril 1981, pp. 333-351.

<sup>19</sup> Cfr. par ex. CICÉRON, *Familières*, 7, 19 (juillet 44 av. J.-C.): « aussi, dès que le bateau eut quitté Velia, j'ai commencé à rédiger mes *Topiques* ».

bateau plutôt que par voie de terre<sup>20</sup>. Une villa maritime est même le cadre d'un entretien littéraire et philosophique, les *Académiques* de Cicéron. Le dialogue s'arrête d'ailleurs quand le matelot appelle pour l'embarquement, car le vent est devenu favorable<sup>21</sup>. La proximité de la mer peut être l'occasion d'autres loisirs. Dans *Orat.* 22, Cicéron raconte que Scipion et Lelius étaient heureux de s'être échappés de la ville comme d'une prison: « ... ils ramassaient des coquillages et des petits cailloux au pied de leur villa de Gaète ou sur la plage laurentine et ne craignaient pas, pour se détendre, de s'abaisser aux jeux les plus puérils ». Cette familiarité avec le littoral, lieu d'attraction, de plaisance en même temps qu'avec la mer qui inquiète peut expliquer la grande variété et la grande diversité des métaphores liées à la mer à propos de toutes sortes de sujets, les circonstances de la vie, le travail littéraire, l'art oratoire, les tourmentes de la guerre et de la vie politique. La liste n'est pas limitée. On s'étonnera par exemple de voir comparée la maison de Pompée située à Rome au Champ de Mars tout près de son théâtre à une chaloupe accrochée à un grand navire<sup>22</sup>, ou plus extraordinaire, après une bataille qui oppose Carthage et Rome, l'errance des éléphants sans maître à celle des bateaux privés de leur gouvernail (métaphore qui fait peut être référence à une antique comparaison d'Homère qui associait le bateau et le cheval)<sup>23</sup>.

La mer alimente les réflexions sur les créations humaines; Cicéron cite le bateau comme une de plus élégantes créations de l'esprit humain<sup>24</sup>. Elle fournit enfin des références aux philosophes et aux moralistes. Les métaphores portant sur le bateau de l'Etat paraissent aujourd'hui conventionnelles, mais c'est à l'époque de Cicéron que se répand l'image de l'homme d'Etat assimilé au pilote, *gubernator*, et l'usage de l'expression *gubernare rei publicae* dans la littérature latine<sup>25</sup>. Le vaisseau de l'Etat, dans un système de représentation aristocratique, a tendance à n'avoir besoin que d'un seul pilote quand apparaissent les troubles de la vie politique assimilés aux tempêtes.

---

<sup>20</sup> Cfr. SUÉTONE, *Auguste*, 82, 3. Sur les voyages et la navigation, cfr. R. CHEVALLIER, *Voyages et déplacements dans l'Empire romain*, Paris 1988.

<sup>21</sup> CICÉRON, *Académiques*, 2, 48.

<sup>22</sup> PLUTARQUE, *Vie de Pompée*, 40, 9.

<sup>23</sup> TITE LIVE, 27, 48, 12. Sur la comparaison du navire à un cheval, cfr. par ex. *Odyssée*, 4, 707-709.

<sup>24</sup> CICÉRON, *Orat.*, 3, 49, 179.

<sup>25</sup> Cfr. E. LEPORE, *Il princeps ciceroniano e gli ideali politici della tarda repubblica*, Napoli 1954, p. 40 et sq.



Mais, avant d'étudier la fréquence de cette comparaison et les circonstances de son utilisation, je voudrais d'abord faire quelques remarques sur la fascination créée par les mouvements de la foule comparés à ceux de la houle ainsi que, parallèlement, sur la crainte face aux réactions inattendues des citoyens romains réunis dans les assemblées politiques. L'immensité mouvante de la mer, la tempête, la force des courants, sont les images associées pour décrire l'angoisse face à l'incontrôlable: c'est surtout l'oeuvre de Cicéron qui sera utilisée ici, par exemple le discours *pro Cluentio* 138: « de même que la mer est tranquille par sa nature, mais agitée et bouleversée par la force des vents, de même le peuple romain aussi, livré à lui-même, est paisible, mais il est soulevé par la voix des révolutionnaires comme par les plus violentes tempêtes ». Le peuple peut changer complètement d'avis au souffle de la moindre rumeur<sup>26</sup>. Enfin « il n'y a ni mer, ni flamme, si grandes soient-elles, qu'il ne soit plus facile de calmer qu'une foule lâchée à tous les débordements de son inexpérience »<sup>27</sup>.

On votait souvent à Rome. Tous les ans se redistribuaient des pouvoirs considérables. L'exercice du pouvoir politique passe par l'élection, c'est le choix de tous les citoyens qui décide de l'accès d'un individu au consulat. La compétition est sévère. Les succès personnels antérieurs, la gloire des ancêtres sont pris en compte. Les profits des conquêtes font alors rivaliser les candidats dans la période qui précède les élections. Les manifestations de générosité (distribution de blé, organisation de banquets et de spectacles) permettent longtemps à l'avance d'influencer la mémoire collective des futurs électeurs. Le succès d'une candidature est la récompense de l'effort fait pour rassembler le plus grand nombre de voix possibles autour de son nom. Bâtir une campagne électorale en mobilisant ses amis, ses moyens d'action en clientèles, est une entreprise considérable, d'ailleurs elle-même comparée à une navigation maritime qui, quand les vents sont favorables, nécessite un bon pilote<sup>28</sup>. Depuis 139 av. J.-C. le vote est devenu secret. Le nom des candi-

---

<sup>26</sup> CICÉRON, *pro Murena*, 17, 35.

<sup>27</sup> IDEM, *de republica*, 1, 42, 65.

<sup>28</sup> IDEM, *Familiales*, 2, 6, 4. Sur les élections à Rome, cfr. C. NICOLET, *Le métier de citoyen dans la Rome républicaine*, Paris 1976; L. ROSS TAYLOR, *La politique et les partis à Rome au temps de César*, trad. fr. Paris 1977, avec une introduction par E. DENIAUX; E. DENIAUX, *De l'ambitio à l'ambitus, les lieux de la propagande et de la corruption électorale à la fin de la République*, in colloque CNRS *L'Urbs, espace urbain et histoire* (Ier siècle av. J.-C., IIème siècle ap.

dati choisis est inscrit par l'électeur sur une tablette de bois enduite de cire. Il devient donc plus difficile d'espérer obtenir par le vote la récompense directe des faveurs dispensées par le candidat. Or c'est à cette époque que la masse potentielle des électeurs devient considérable. Après la guerre sociale, l'accès de près d'un million d'individus à la citoyenneté romaine va bouleverser les structures de la cité traditionnelle. Tous ont alors le droit de venir à Rome pour exercer leurs droits politiques. Pour accueillir la foule des votants, César construisit une enceinte électorale au Champ de Mars dont la capacité d'accueil était de 70.000 places<sup>29</sup>. Pour suggérer cette notion d'immensité, pour évoquer l'imprévisible, l'incontrôlable dans le déroulement des comices, plusieurs images de la mer ont été retenues dans la littérature latine, particulièrement la marée et la tempête. C'est la marée qui permet de représenter le caractère inattendu, inconstant de la foule assemblée dans les comices: « les ondes des comices, comme une mer profonde et sans mesure, se mettent parfois à bouillonner comme une sorte de marée qui les porte vers ceux-ci et les éloigne de ceux-là »<sup>30</sup>, car, lorsqu'il élit et porte un jugement, « le peuple ne fait pas preuve de discernement, de choix raisonné, mais se laisse conduire par une impulsion, par une certaine irréflexion »<sup>31</sup>. Le choix d'un magistrat par les comices apparaît alors dû à une impulsion soudaine des sympathies<sup>32</sup>. Le caractère soudain, inexplicable du choix des votants est aussi comparé aux tempêtes: « car, si les tempêtes sont souvent provoquées par une constellation... souvent elles éclatent sans aucune raison précise, en vertu d'une cause mystérieuse. Il en va ainsi des tempêtes populaires dans les comices, souvent on pourra comprendre quel signe les a provoquées, souvent, la cause en est si mystérieuse que le hasard seul paraît les avoir suscitées »<sup>33</sup>. Celui qui aspire au pouvoir doit apprendre à les subir et à les cal-

---

J.-C.), col. E.F.R., Rome 1987, pp. 279-304. Sur l'élection conçue comme un échange, cfr. E. DENIAUX et P. SCHMITT-PANTEL, *La relation patron-client en Grèce et à Rome*, colloque *La cité antique, à partir de l'oeuvre de M.I. Finley*, « Opus », 6-8 (1987-1989), pp. 147-163.

<sup>29</sup> Les *Saepta Julia*. Sur les espaces réservés aux votes et sur les assemblées électorales romaines, cfr. L. ROSS TAYLOR, *Roman Voting Assemblies*, Université du Michigan, 1966 et C. NICOLET cit.

<sup>30</sup> CICÉRON, *pro Plancio*, 6, 15.

<sup>31</sup> IDEM, *pro Plancio*, 4, 9.

<sup>32</sup> IDEM, *pro Murena*, 25, 53.

<sup>33</sup> IDEM, *pro Murena*, 17, 36.

mer, et encore: « notre rôle à nous, qui sommes entraînés dans cette tempête qu'est la vie politique et par ses remous, consiste à supporter avec patience les volontés du peuple;... à les apaiser lorsqu'elles sont dans la confusion »<sup>34</sup>.

Le vote secret est fièrement revendiqué comme un privilège (*pro Plancio* 4, 10) du premier peuple de l'Univers, maître absolu et vainqueur de toutes les nations, qui peut ainsi donner et enlever à chacun ce qu'il veut. Pourtant celui-ci est redouté; il ne laisse voir que le visage des gens mais dissimule leur pensée et leur donne la liberté de faire ce qu'ils veulent tout en promettant ce qu'on leur demande<sup>35</sup>. « Rien de plus inconstant que la foule, affirme encore Cicéron, rien de plus impénétrable que l'opinion des hommes, rien de plus décevant que tout le régime des comices »<sup>36</sup>. Le hasard peut favoriser ou défavoriser un candidat qui a pourtant réussi à se fabriquer une bonne image. Cicéron a très bien décrit l'angoisse qui précède le vote: « nous craignons non seulement les critiques qu'on peut adresser en public, mais même les réflexions qu'on peut faire en secret; un bruit vague, une histoire de pure fantaisie nous font frissonner. Nous scrutons tous les visages, tous les regards »<sup>37</sup>. C'est alors qu'il évoque les mouvements des courants marins les plus violents, celui du détroit de l'Euripe qui sépare la Béotie de l'île d'Eubée, courant qui connaît de très brutales alternances: « quel bras de mer, quel Euripe peut avoir tant de mouvements, des agitations et des alternances de courants si violents et si divers qu'on puisse les comparer aux bouleversements et aux fluctuations que comporte le régime des comices? Le délai d'un jour, l'intervalle d'une nuit suffisent souvent à tout bouleverser et l'opinion publique tourne parfois complètement au souffle de la moindre rumeur »<sup>38</sup>. Quintilien admirait déjà sous l'Empire la force évocatrice de cette comparaison de la mer avec la foule inconstante<sup>39</sup>.

Les métaphores, qui mettent si bien en évidence les redoutables agitations des comices, délimitent aussi les contours d'une autre peur, celle des troubles de la vie politique. C'est ainsi que s'exprimait Cicéron, quand à la

---

<sup>34</sup> IDEM, *pro Plancio*, 4, 11.

<sup>35</sup> IDEM, *pro Plancio*, 6, 16.

<sup>36</sup> IDEM, *pro Murena*, 17 36.

<sup>37</sup> IDEM, *pro Milone*, 15, 42.

<sup>38</sup> IDEM, *pro Murena*, 17, 35.

<sup>39</sup> QUINTILIEN, *Inst. Or.*, 8, 6, 49.

fin de son consulat marqué par la répression de la conjuration de Catilina, il défendait au tribunal son ami Murena: « quand les navigateurs sortent du port, ceux qui y rentrent venant de la haute mer s'empressent généralement de les prémunir de leurs conseils contre tout ce qu'ils auront à craindre des tempêtes, des pirates, des passages dangereux, car un sentiment naturel nous intéresse à ceux qui vont aborder les dangers que nous avons courus. Quant à moi, qui, après une telle tourmente, vais bientôt apercevoir la terre, quelles doivent être mes dispositions à l'égard d'un homme qui, je le vois, va affronter les pires tempêtes politiques? »<sup>40</sup> Les aléas de la vie politique sont alors comparés à ceux de la navigation qui sont de deux ordres, les risques naturels, tempêtes, violences des courants de marée, écueils et les risques des hommes qui dominent les mers, les pirates. La piraterie a sévi à toutes les époques dans la Méditerranée à l'état endémique, comme une forme dégradée de l'économie maritime. Mais, au dernier siècle de la République, s'était développée une piraterie que l'on pourrait qualifier de grande piraterie. Les circonstances politiques, particulièrement la disparition de l'autorité des souverains hellénistiques sur la mer, peuvent l'expliquer. La mer et surtout la Méditerranée orientale échappait alors au contrôle de Rome. « La piraterie régnait alors littéralement sur les mers, entravant toute circulation commerciale, s'emparant des richesses entreposées dans les ports »<sup>41</sup>. Les pirates pratiquaient des enlèvements de citoyens contre rançon (César en fut même la victime<sup>42</sup>) et faisaient aussi des intrusions sur les côtes italiennes<sup>43</sup>. C'est en 67 av. J.-C. que Rome se décida à mettre fin à cette situation en confiant à Pompée un commandement exceptionnel avec des moyens énormes pour rétablir l'ordre sur toutes les mers<sup>44</sup>. Cicéron écrivait quelques années après que Rome ait réussi à instaurer la paix sur les mers, mais le souvenir du climat de terreur antérieur était encore très présent<sup>45</sup>.

---

<sup>40</sup> CICÉRON, *pro Murena*, 1, 4.

<sup>41</sup> Cfr. J. ROUGÉ, *Recherches sur l'organisation du commerce maritime* cit., p. 38.

<sup>42</sup> Cfr. PLUTARQUE, *Vie de César*, 1, 2.

<sup>43</sup> Cfr. CICÉRON, *Imp. Pomp.*, 17, 53: « l'exercions-nous, cet Empire, quand les envoyés du peuple romain... étaient faits prisonniers... quand toutes les mers nous étaient si bien fermées qu'il nous était impossible d'aller traiter dans les pays d'outre mer aucune affaire privée ou publique? ».

<sup>44</sup> Cfr. par ex. M. BENABOU, *Rome et la police des mers au Ier siècle av. J.-C. et la répression de la piraterie cilicienne*, in *L'Homme méditerranéen et la mer* cit., pp. 60-69.

<sup>45</sup> « Les histoires de pirates s'emparent des esprits », cfr. E.M. DE SAINT DENIS cit., p. 97.

La comparaison de l'Etat et d'un bateau n'est pas originale même si la forme de celle-ci fut renouvelée par Cicéron. D'autres auteurs ont aussi assimilé les troubles intérieurs aux tempêtes, particulièrement Plutarque qui, dans son traité sur la Fortune des Romains, montrait comment, dès les premiers temps, le bateau de l'Etat avait survécu aux tempêtes. La précision du détail dans la représentation des risques qui menacent le bateau à peine construit, la cité nouvellement créée, est tout à fait remarquable: Plutarque évoque le roi Numa dont le règne fut guidé, dit-on, par une extraordinaire Bonne Fortune. « Elle trouva la Ville comme prise dans un sombre tourbillon, sur une mer démontée, ballottée par la haine et la malveillance des peuples voisins et limitrophes, enflammée par des maux et des dissensions sans nombre et elle fit tomber le vent des ardeurs et des jalousies hostiles... De même que, pour construire un vaisseau marchand ou une trirème, il faut asséner des coups redoublés à grand renfort de marteaux, de clous, de chevilles, de scies et de haches, mais qu'on doit ensuite le laisser reposer et se consolider le temps requis jusqu'à ce que les liens qui assemblent les pièces tiennent bien et que les jointures aient pris de la consistance, car s'ils sont tirés à la mer quand les pièces sont encore fraîchement rapportées et leur assemblage fragile, l'ensemble se disloquera dans les remous et fera eau de toute part, de même le premier chef et créateur de Rome, qui usa pour la former de ces solides charpentes qu'étaient des campagnards et des bergers, connut bien des peines, résistant à des guerres et des dangers terribles, contraint qu'il était de se défendre contre ceux qui s'opposaient à la naissance et à la fondation de la Ville »<sup>46</sup>.

A la fin de la République, au moment où se heurtent les ambitions personnelles des chefs de guerre, où se dégradent les institutions, où progresse la violence, la métaphore la plus attendue est celle de la tempête, des ouragans qui soufflent sur la République. Mais d'autres allusions aux risques de la mer sont aussi proposées et l'émergence de l'image d'un bon pilote indispensable à la tête de l'Etat préfigure l'idée de l'acheminement vers un pouvoir unique, celui de l'Empereur.

Dans la représentation traditionnelle du vaisseau de l'Etat, la coque est constituée par le peuple des citoyens; le Sénat, tuteur, défenseur de la République, tient le gouvernail, associé aux magistrats. Aux temps du calme, de la

---

<sup>46</sup> PLUTARQUE, *Fortune des Romains*, 9.

*tranquillitas*, de la paix publique, la liberté du peuple romain était protégée par la *gubernatio* du Sénat<sup>47</sup>. Mais « il en est d'un Etat comme d'un vaisseau où la cargaison, également répartie, maintient l'équilibre; si celle-ci se trouve concentrée en un seul point, elle fait tout pencher faute de contrepoids et entraîne le naufrage »<sup>48</sup>. Il en fut ainsi de Rome qui s'engloutit, assure Plutarque, à propos de la lutte pour le pouvoir qui opposa Pompée à César. L'idée du déséquilibre du bateau peut guider l'étude, mais l'histoire des crises de la fin de la République peut aussi se lire à travers l'image des périls de la mer. L'époque des luttes entre les partisans de Marius et de Sylla entraîne les plus notables vers le camp de Sylla, comme vers un port de salut<sup>49</sup>, alors que les proscriptions syllaniennes causent le « naufrage » des fortunes des victimes du dictateur<sup>50</sup>. En 63 av. J.-C., la conjuration de Catilina est comparée à un véritable ouragan qui s'étend sur la République. Cicéron s'adressant aux sénateurs les interpelle ainsi: « Pères conscrits, tendez toutes vos forces pour le salut de la République, voyez tout autour d'elle s'amonceler la tempête! »<sup>51</sup>. Les troupes de Catilina sont alors assimilées à des naufragés exténués, rejetés par les flots. Ce sont des épaves recueillies de partout alors qu'il s'agit surtout des anciens soldats de Sylla, précédemment dotés de terres<sup>52</sup>.

Le tribunat de Clodius, qui contraignit Cicéron à l'exil, en 57 av. J.-C. est plus dévastateur encore: Clodius est « le génie infernal de la patrie, la *tempestas* de la République incarnée »<sup>53</sup>. La description de ses ravages est extraordinaire. Elle emprunte à l'image du pirate qui contrôle les mers et

---

<sup>47</sup> Cfr. par ex. CICÉRON, *de domo sua*, 50, 130: « *tempus illud erat tranquillum et in libertate populi et gubernatione positum senatus* ».

<sup>48</sup> PLUTARQUE, *Vie de Pompée*, 47.

<sup>49</sup> Cfr. par ex. PLUTARQUE, *Vie de Pompée*, 8 et *Vie de Sylla*, 22.

<sup>50</sup> Cfr. par ex. la recommandation de C. CURTIUS en 45 av. J.-C.; il possède une terre à Volterra, dans laquelle il a investi les débris de son naufrage (qui remonte à l'*iniustissima calamitas* de l'époque de Sylla), CICÉRON, *Familières*, 13, 5.

<sup>51</sup> Cfr. CICÉRON, *in Catilinam*, 4, 2, 4: « *Patres conscripti, incumbite ad salutem rei publicae; circumspicite omnis procellas* ». Le mot utilisé est alors *procella*, ouragan.

<sup>52</sup> IDEM, *in Catilinam*, 1, 12, 30: « qu'il emmène ses partisans, qu'il ramasse en un lieu ces épaves recueillies de partout », « *suos eduxerit et eodem ceteros undique collectos naufragos aggregarit* », cfr. aussi 2, 11, 24: « en face de cette poignée de naufragés rejetés par les flots et exténués », « *contra illam naufragorum eiectam ac debilitatam manum* ».

<sup>53</sup> CICÉRON, *in Vatinius*, 14, 33: « *sed appellarisne nominatim... furiam patriae, tempestatem rei publicae, Clodium* ».

interprète d'une manière originale celle de la tempête en utilisant des stéréotypes qui furent ensuite largement véhiculés par les fameuses descriptions des tempêtes de l'Enéide de Virgile: le coup de vent brutal, la mer qui se hérise, l'obscurité qui tombe, le bateau qui se désagrège, la terreur qui s'abat sur les passagers<sup>54</sup>: tous les éléments sont déjà présents dans les discours de Cicéron: « mais tout d'un coup ce fut la tempête, le brouillard pour les bons citoyens, l'épouvante imprévue et soudaine, les ténèbres sur la république, la ruine et la conflagration de l'Etat »<sup>55</sup>, ou encore: « mais toi, ouragan de la patrie, tourbillon perturbateur de la paix et du repos, quand, dans le naufrage de la République, tu as répandu les ténèbres, englouti le peuple romain, renversé et submergé le Sénat, tu as détruit, violant toute religion »...<sup>56</sup>.

Le Sénat ayant été dépossédé du gouvernail de l'Etat parce que Clodius le lui a enlevé par la force, le bateau de l'Etat dérive dans la haute mer des séditions et des discordes<sup>57</sup>. La plus étonnante de ces descriptions associe l'image de la tempête à celle du pirate. Cicéron apostrophe Clodius: « Que dire enfin? si ce qu'on t'a vu faire dans ces ténèbres, dans ces nuées et ces tempêtes qui aveuglaient la République, quand, après avoir arraché le gouvernail des mains du Sénat et jeté le peuple hors du vaisseau, toi-même comme pirate en chef, suivi du plus impur troupeau de brigands, tu naviguais à pleines voiles, quel coin de terre aurait échappé à la souveraineté clodienne? »<sup>58</sup> L'accusation portée est d'une rare violence. Il est exceptionnel que Cicéron utilise l'image du pirate pour décrire les méfaits d'un homme d'Etat romain. Cependant les deux consuls de l'année 58, complices de Clodius, responsables

<sup>54</sup> Sur les tempêtes de l'Enéide, cfr. E.M. DE SAINT DENIS cit., p. 248 et sq. Sur l'utilisation postérieure des stéréotypes virgiliens, ct. A. CORBIN cit., p. 21 et M. BROSSE, *La littérature de la mer en France, en Grande Bretagne et aux Etats Unis, 1829-1870*, thèse, Paris 1978, Lille III, 1983, chapitre 3, une dramaturgie de la mer, p. 274 et sq.

<sup>55</sup> CICÉRON, *de prov.cons.*, 18, 43: « *ecce illa tempestas, caligo bonorum et subita atque improvisa formido, tenebrae rei publicae, ruina atque incendium civitatis* ».

<sup>56</sup> IDEM, *de domo sua*, 53, 137: « *tu, procella patriae, turbo ac tempestas pacis atque otii, quod in naufragio rei publicae, tenebris offusis, demerso populo Romano, everso atque iecto senatu, dirueris... religione omni violata* ».

<sup>57</sup> IDEM, *pro Sestio*, 20, 46: « *cum vero in hanc rei publicae navem, ereptis senatui gubernaculis fluitantem in alto tempestatibus seditionum ac discordiarum* ».

<sup>58</sup> IDEM, *de domo sua*, 10, 24: « *quid tandem? si quae tum in illis rei publicae tenebris caecisque nubibus et procellis, cum senatum a gubernaculis deiecisses, populum e navi exturbasses, ipse archipirata cum grege praedonum impurissimo plenissimis velis navigares...; equi locus orbi terrarum vacuus... imperio Clodiano fuisset?* ».

du départ de Cicéron pour l'exil, sont qualifiés de la même manière<sup>59</sup>. Il est remarquable aussi que ce soit sous le nom de pirates qu'Auguste désigne, dans les *Res Gestae*, les armées de Sextus Pompée qui tenta de contrôler la Méditerranée après la mort de César, à l'époque du second triumvirat<sup>60</sup>.

Il existe enfin une métaphore utilisée par Cicéron dans l'invective, c'est celle qui compare l'avidité de certains hommes politiques aux gouffres marins et aux écueils: les deux consuls de 58, Gabinius et Pison, sont ainsi interpellés: « vous deux, double gouffre, double écueil de l'Etat »<sup>61</sup>. Enfin il n'est pas surprenant de retrouver dans cette catégorie Antoine, l'adversaire de Cicéron contre lequel il écrivit les Philippiques; sa cupidité à l'égard des richesses de ses adversaires ainsi que celle de son frère sont comparées à des gouffres<sup>62</sup>: « C'est un fait incroyable et qui tient du prodige – dit Cicéron – qu'Antoine ait dissipé tant de richesses, je ne dirai pas en si peu de mois, mais en si peu de jours. Charybde est-il aussi vorace? »<sup>63</sup>.

C'est alors que Cicéron trouve le bateau de l'Etat complètement disloqué<sup>64</sup>. On retiendra aussi, pour la période des guerres qui suivirent la mort de César, un très beau poème d'Horace, *Odes*, 1, 14, allégorie du vaisseau de l'Etat ballotté par la tempête des luttes civiles: « O navire, de nouveaux flots vont t'emporter sur la mer. Oh! Que fais-tu? Gagne résolument le port. Ne vois-tu point comme ton flanc est dégarni de rames, comme ton mât, blessé par le rapide Africus, comme tes vergues gémissent, comme, privée de câbles, ta quille peut à peine endurer les caprices trop impérieux de l'onde? Tu n'as plus de voiles intactes, tu n'as plus tes dieux intacts pour les invoquer si le malheur te presse encore... Si tu ne veux pas être un jouet promis aux vents, prends garde »...<sup>65</sup>.

---

<sup>59</sup> Gabinius et Pison, les deux consuls, sont qualifiés de *praedones* dans CICÉRON, *in Pisonem*, 10, 24.

<sup>60</sup> AUGUSTE, *Res gestae*, 25, 1.

<sup>61</sup> CICÉRON, *in Pisonem*, 10, 24: « *geminæ voragine, scopulique rei publicae* ».

<sup>62</sup> CICÉRON, *Philippiques*, 11, 10.

<sup>63</sup> IDEM, *Philippiques*, 2, 66-67.

<sup>64</sup> IDEM, *Lettres à Atticus*, 15, 11, 3 (en juin 44): « *prorsus dissolutum offendi navigium vel potius dissipatum* ».

<sup>65</sup> « *O navis, referent in mare te novi fluctus. O quid agis? fortiter occupa portum. Nonne vides ut nudum remigio latus, et malus celeri saucius Africo antennaeque gemant ac sine funibus vix durare carinae possint imperiosius aequor? non tibi sunt integra lineae, non di, quos iterum pressa vo-*



Nombreuses sont les références aux tempêtes dans les lettres de Cicéron qui suivirent la victoire de César sur Pompée; l'auteur assiste de ses lettres ses amis victimes des tempêtes et obligés de s'exiler<sup>66</sup>. C'est à cette époque aussi que Cicéron, écarté du pouvoir, se plaint à un ami, L. Papius Paetus en lui disant qu'il s'était autrefois installé à la poupe et qu'il tenait le gouvernail, alors qu'il n'y a pour lui maintenant qu'une place à la sentine<sup>67</sup>.

La force avait remplacé le droit. La liberté politique n'était plus défendue que par quelques uns. L'immense naufrage de la cité suggère à Cicéron un désir de fuite. Il se prépare à traverser la mer et à se laisser emporter vers la Grèce, mais la mer se met au service de la politique; les vents étésiens, en bons citoyens, refusent de l'accompagner quand il désertait la République; l'Auster lui barrant la route de son souffle puissant, le ramène chez lui pour protéger à nouveau l'Etat<sup>68</sup> et conseiller ceux qui souhaitent comme lui combattre pour la liberté, ainsi son ami Q. Cornificius: « embarque avec nous, lui dit-il, assieds-toi à la poupe; il n'y a plus qu'un navire pour tous les gens de bien et nous nous efforçons de lui faire suivre la bonne route. Puisse la traversée être heureuse, mais quels que soient les vents, notre expérience ne sera pas en défaut »<sup>69</sup>. La suite est connue, avec l'histoire du conflit entre deux hommes, Octave et Antoine, et la victoire d'Octave à Actium.

C'est alors qu'un seul homme accapara la barre de l'Etat. La métaphore se trouve par exemple chez Philon d'Alexandrie (*leg. ad Gaium*. 149): « Auguste qui, le premier, confia la barre du vaisseau commun à un seul pilote, lui-même, d'une admirable compétence dans le gouvernement ».

---

*ces malo... Tu, nisi ventis debes ludibrium, cave* ». La métaphore du bateau de l'Etat menacé par la tempête est utilisée dans les cités grecques dès l'époque archaïque; elle est déjà dans Theognis de Mégare (v. 680) au VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C.; cfr. aussi Alcée, frgs 41 et 49 (Th. Reinach). Elle est typique des périodes de troubles politiques et est souvent utilisée par l'aristocratie comme argument pour rétablir la concorde en conservant la direction de la cité, cfr. aussi, par ex. Platon, *République*, 6, 488, pour une référence au bateau en péril à cause des discordes entre les matelots. Je remercie Alain Fouchard de m'avoir fait connaître ces références.

<sup>66</sup> Cfr. par ex. la lettre de Cicéron à son ami Q. Ligarius, *Familières*, 6, 14, 3 (en 46 av. J.-C.).

<sup>67</sup> CICÉRON, *Familières*, 9, 15, 3: « *sedebamus diutius enim in puppi et clavum tenebamus, nunc autem vix est in sentina locus* » (46 av. J.-C.).

<sup>68</sup> La métaphore se trouve dans la lettre *Familières*, 12, 25, 3.

<sup>69</sup> Cfr. *Familières*, 12, 25, 5 (43 av. J.-C., quelques mois avant l'assassinat de Cicéron): « *conscede nobiscum, et quidem ad puppim. Una navis est jam bonorum omnium, quam quidem nos damus operam ut rectam teneamus, utinam prospero cursu, sed quicumque venti erunt, ars nostra certe non aberit* ».

L'image du pilote qui tient le gouvernail et conduit le vaisseau de l'Etat vers un même but avait été largement répandue auparavant dans les discours de Cicéron, particulièrement dans la période située entre les menées révolutionnaires de Catilina et celles de Clodius. Le mot *gubernator* était alors associé à celui de *conservator*, *tutor*, *custos*, *rector*, *moderator*<sup>70</sup>. L'idée de salut d'un Etat menacé est privilégiée dans ce vocabulaire où les métaphores, souvent empruntées au langage philosophique grec (on songe à Platon), sont parfaitement assimilées dans l'expérience linguistique et politique romaine<sup>71</sup>. On devine l'usage qui peut être fait d'un semblable *topos* à une époque où se multiplient les périls de la vie politique. « Ceux qui ont revendiqué de tenir le gouvernail de la patrie doivent veiller et travailler, avec toute leur science et toute leur diligence, à maintenir intacts les fondements (de l'Etat)... à ne pas dévier de leur course et à gagner ce havre de tranquillité et d'honneur »<sup>72</sup>. Pour assurer la conservation de l'Etat, l'expérience politique est nécessaire. Elle est comparable à l'expérience technique du pilote: « quelle ridicule présomption quand on s'avoue incapable de conduire une barque, de prétendre qu'on saura piloter des quinquérèmes ou des navires plus grands encore »<sup>73</sup>.

Le caractère du magistrat, son origine, sont jugés en fonction du but à atteindre. C'est encore une métaphore maritime qui est utilisée à propos du consul Gabinius dont Cicéron a critiqué l'action en 58: « qui donc en effet aurait pu penser que le gouvernail d'un si grand empire et la barre de l'Etat, au cours d'un voyage et sur des flots aussi périlleux, pouvaient être tenus et manoeuvrés par un individu brusquement sorti des longues ténèbres des bouges et de la débauche? »<sup>74</sup>. Mais sont aussi pesées les actions passées du futur magistrat, garanties de la sécurité de l'Etat pour l'avenir. Tite Live rap-

---

<sup>70</sup> Cfr. E. LEPORE cit., p. 41 et sq. Quand il fait référence au consulat qu'il a exercé en 63 av. J.-C., Cicéron dit qu'il s'était installé à la poupe et tenait la barre (il avait alors réprimé la conjuration de Catilina): « *enim in puppi et clavum tenebamus.* », *Familières*, 9, 15, 3.

<sup>71</sup> Chez Platon, l'art du politique est comparé à l'art du pilote de navire, ainsi qu'à l'art du médecin et du stratège, cfr. par ex. J. JOUANNA, *Le médecin, modèle du législateur dans les lois de Platon*, in « *Ktèma* », 3 (1978), pp. 77-92. Cfr. par ex. chez CICÉRON, *de republica*, 1, 40, 62, l'idée, énoncée par Scipion, qu'il vaut mieux confier le navire à un seul pilote, la malade à un seul médecin.

<sup>72</sup> CICÉRON, *pro Sestio*, 46, 99.

<sup>73</sup> IDEM, *Orat.*, 1, 38, 174.

<sup>74</sup> IDEM, *pro Sestio*, 9, 20.

porte les propos d'un magistrat présidant des comices électoraux qui interrompt le déroulement de ceux-ci au moment où ils allaient élire T. Otacilius au consulat: ce candidat lui paraissait trop peu compétent pour diriger l'Etat et conduire les armées. Le discours reconstruit par Tite Live reprend l'idée du savoir technique du pilote, seul apte à tenir la barre en cas de tempête: « chaque matelot, chaque passager peut tenir le gouvernail lorsque la mer est tranquille: mais, lorsque s'est élevée une violente tempête et qu'au milieu des flots irrités le navire est emporté par les vents, c'est alors qu'il faut un homme et un pilote. Nous ne voguons point sur une mer paisible, et déjà plus d'un orage a failli nous submerger: aussi le choix du pilote que vous allez placer au gouvernail réclame tous vos soins, toute votre sollicitude; T. Otacilius, nous avons essayé tes moyens dans des circonstances moins difficiles. Mais, pour nous fier à toi dans une affaire de cette importance, nous as-tu rassurés? non, certes »<sup>75</sup>.

Les images sont communes; leur répétition même est porteuse de signification. Il arrive cependant qu'apparaisse une notation originale, fondée sur une expérience personnelle de la navigation; ainsi, lorsque Cicéron décrit les qualités de l'homme politique qui sait s'adapter aux circonstances. Celui-ci doit posséder l'intelligence des situations, accepter de changer provisoirement de direction tout en fixant le regard sur le terme ultime de sa course, donc garder son cap et savoir louvoyer. Cicéron répond alors à un ami qui lui reprochait son changement d'attitude à l'égard de César après la victoire de celui-ci: « jamais on ne voit faire un mérite aux grands hommes d'Etat de rester perpétuellement du même avis. C'est un art pour le navigateur de savoir céder à la tempête... et quand on peut arriver au port par un détour en modifiant la voilure, c'est folie de vouloir tenir coûte que coûte sa ligne primitive plutôt que de la modifier pour n'en pas moins aboutir finalement où l'on veut: de même, puisque nous devons tous, dans l'administration de la chose publique, avoir en vue le repos dans l'honneur, notre devoir n'est pas de tenir toujours le même langage, mais de viser le même but »<sup>76</sup>.

Ceux qui, comme Cicéron, avaient réfléchi au destin de l'Etat et à la survie des institutions, avaient suggéré qu'en période de crise, le recours à un pilote unique serait la solution la meilleure. Les circonstances le montrèrent:

---

<sup>75</sup> TITE LIVE, 24, 8, 13.

<sup>76</sup> CICÉRON, *Familieres*, 1, 9, 21 (lettre à Lentulus, datée de 52 av. J.-C.). Sur l'aptitude des bateaux romains à remonter au vent, cfr. J. ROUGÉ cit., p. 65.

l'Empire mit fin aux tempêtes de la République. Auguste transforma la République en une monarchie qui ne voulait pas dire son nom. Il disposa alors d'un très large consensus: « usé et brisé par les guerres civiles et les troubles, le peuple de Rome était prêt à abandonner le ruineux privilège de liberté et à se soumettre à un gouvernement sévère »<sup>77</sup> qui assurerait la sécurité de sa vie et de ses biens. Les provinces s'unirent pour célébrer le culte de l'homme qui les sauvait des « tempêtes » des mauvais gouverneurs<sup>78</sup> et rétablissait la paix et la postérité: « c'est lui qui purgea la mer des bateaux de pirates et la remplit des vaisseaux de commerce; c'est lui qui a élevé toutes les cités à la liberté, qui a ramené le désordre à l'ordre »<sup>79</sup>.

Avec l'Empire disparaît l'angoisse liée aux rencontres des pirates, mais la peur des colères de la mer demeure. C'est alors qu'est invoquée la protection de l'Empereur. Auguste devient l'espérance du salut pour ceux qui prennent le large et pour ceux qui rentrent au port. Il est intéressant de le voir représenté – du moins dans la partie orientale du monde romain – comme le dieu que l'on supplie quand la mer se déchaîne. A Alexandrie, se dressait sur une hauteur, bien en vue face aux ports, un immense sanctuaire dont la richesse de la décoration était extraordinaire. Il était dédié à César (Auguste) Epibaterios (celui qui permet l'arrivée à bon port)<sup>80</sup>.

L'épisode des marins d'Alexandrie débarquant dans la baie de Pouzzoles est bien connu aussi. Il confirme cet aspect particulier du culte rendu à l'Empereur Auguste: « comme il longeait la baie de Pouzzoles, les passagers et les matelots d'un navire d'Alexandrie qui venait d'aborder, s'étant rendus auprès de lui, vêtus de blanc, couronnés de fleurs et brûlant de l'encens, lui avaient prodigué, avec tous leurs vœux de bonheur, les plus magnifiques louanges: "c'est grâce à vous, disaient-ils, que nous vivons, grâce à vous que nous pouvons naviguer, grâce à vous que nous jouissons de notre liberté et

---

<sup>77</sup> Cfr. R. SYME, *La révolution romaine*, trad. fr., Paris 1967, p. 488.

<sup>78</sup> Cfr. par ex. l'allusion métaphorique à la tempête provoquée en Sicile par le mauvais gouvernement de Verrès, CICÉRON, 2 *Verrines*, 1, 38, 96.

<sup>79</sup> PHILON D'ALEXANDRIE, *Leg. ad Gaium*, 147.

<sup>80</sup> IDEM, *Leg. ad Gaium*, 151. Sur la localisation de ce temple, cfr. P.M. FRASER, *Ptolemaic Alexandria*, Oxford 1972, t. 1, pp. 24-25; C. MERRIAM, *The Caesareum at Alexandria*, in « Trans. Am. Phil. Ass. » 14 (1883), pp. 5-35; G. LUMBROSO, *L'Egitto al tempo dei Greci e dei Romani*, Roma 1882, pp. 154-161. Sur le culte d'Auguste qui permet l'arrivée à bon port, cfr. F. RICHARD, *Les souverains en « theoi epibaterioi », sur un aspect particulier du culte impérial, Navires et commerce de la Méditerranée antique*, in « Cahiers d'histoire », 33 (1988), pp. 441-452.

de nos biens'' »<sup>81</sup>. Ainsi les marins remercient l'Empereur de leur avoir conservé la vie, la liberté et de leur avoir rendu la prospérité.

En Occident, les poètes célèbrent aussi l'homme qui, depuis la victoire navale d'Actium, règne sur les mers. Dans les *Géorgiques* de Virgile, Auguste est appelé « le maître des moissons ». Mais il est aussi qualifié de « maître des tempêtes »<sup>82</sup>. Properce, enfin, interpelle le marin ainsi: « et toi, navigateur, quand tu rentres au port et quand tu le quittes, partout songe à César sur la mer ionienne »<sup>83</sup>. Dans l'imaginaire des sujets de l'Empire, Auguste partage donc avec les dieux le pouvoir d'apaiser la mer et ses tempêtes. C'est du moins cette vision de l'homme providentiel qu'ont tenté de transmettre à Rome les poètes officiels du nouveau régime.

---

<sup>81</sup> SUÉTONE, *Auguste*, 98.

<sup>82</sup> VIRGILE, *Géorgiques*, 1, 27: « *et te maximus orbis auctorem frugum tempestatumque potentem accipiat* ».

<sup>83</sup> PROPERCE, *Elegies*, 3, 11, 71-72: « *at tu, sive petes portus seu navita linques, Caesaris in toto sis memor Ionio* ».

